

RAJEUNISSEMENT DU CONSEIL CANADIEN DU BIEN-ÊTRE

Lors de la cinquantième réunion annuelle du Conseil canadien du bien-être ont été ratifiées des modifications de structure et de fonctions qui auront pour effet de donner une nouvelle orientation et de simplifier l'activité de l'organisme.

A part le nouveau nom de Conseil canadien de développement social, qui n'a pas encore été adopté par le Gouvernement, toutes les propositions qui ont été émises au cours de la réunion ont été approuvées. Le Conseil des gouverneurs, qui se composait de 90 membres, a été réduit à 60 membres; cinq divisions de programme, dont chacune était semi-automne et possédait ses propres membres, ont été abolies (la Société canadienne de criminologie, la Société canadienne du bien-être public, la Division des fédérations et des conseils des oeuvres du Canada, la Division du bien-être de la famille et de l'enfance, et la Division du vieillissement), et deux d'entre elles, la Société canadienne de criminologie et la Division des fédérations et des conseils des oeuvres du Canada, se transforment en organismes affiliés qui établissent leur propre programme et leur propre financement.

Le programme du Conseil est dorénavant axé sur l'élaboration et la défense de la politique sociale, qui se fondera sur des tâches de développement social que le Conseil entreprendra en réponse aux

changements des besoins sociaux. Le Conseil dirigera des études, recommandera les mesures à prendre, et en prendra lui-même pour son propre compte. Les tâches seront distribuées au personnel à mesure qu'elles se créeront et des comités de projets, composés de membres du personnel et de personnes de l'extérieur, seront mis à contribution selon les besoins.

Les circonscriptions qui étaient desservies autrefois continueront de l'être, comme avant, par les deux organismes affiliés du Conseil et par le personnel qui sera agent de liaison dans les secteurs suivants: la sécurité du revenu, les services sociaux personnels, la santé, le développement communautaire, le logement, l'éducation, le travail et les loisirs.

PREMIER PRÉSIDENT FÉMININ

Mme W.M. Benidickson, d'Ottawa et Kenora, a été élue présidente du Comité exécutif du Conseil canadien du bien-être et remplace à ce poste M. Horace S. Racing, d'Ottawa, Mme Benidickson est membre du Conseil des gouverneurs du CCB depuis 1966. C'est la première femme à assumer la présidence du comité exécutif depuis la création de ce poste en 1952. Le Dr. C.E. Hendry, de Toronto, garde, pour un deuxième mandat, son poste de président du Conseil canadien du bien-être.

Trois directeurs administratifs du Conseil canadien du bien-être se rencontrent lors de la réunion historique du cinquantenaire de l'organisme à Ottawa. De gauche à droite: M. R.E.G. Davis, de Toronto, titulaire de ce poste de 1946 à 1963; Mlle Charlotte Whitton, ancien maire d'Ottawa et personnalité bien connue, qui a été le premier directeur administratif du CCB (1925-1942); et M. Reuben C. Baetz, le directeur administratif actuel, qui occupe le poste depuis 1963. M. George Davidson (directeur de 1942 à 1946), dont la participation à cette occasion a consisté en un message enregistré, n'était pas présent à la réunion.

